

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## adiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation	: contact@mupras.com
Prise en charge	: pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

N° P19- 047858

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : .....

5960

Société : .....

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

FAIKI ABDELAZIZ

Date de naissance :

11/02/1962

Adresse :

344, Rue 17 SEMIPI (1) Hay Hassan Casablanca

Tél. : .....

06 74 68 39 35

Total des frais engagés : .....

23,37 € (EUROS) Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : .....

Nom et prénom du malade : .....

Faik ABDELAZIZ

Age : .....

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : .....

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : .....

Signature de l'adhérent(e) .....

Le : 14/03/2022

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
14/01/1 2022	CNP/SY		Gratuit-	Dr. Tarik BENJELLOUN Psychiatre 6 Bis Res. Essouror Mly Yousfi Hassan 1er T: 05 22 22 50 10 GSM 0661 08 93 11

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien <b>PHARMACIE SAINT-AUBIN</b> élu du Fournisseur <b>M. CHARPIN - S. CAUDON</b> 52, rue de la Colombette	Date  <b>01 MARS 2022</b>	Montant de la Facture  <b>A</b> <b>23,37 €</b>
31000 TOULOUSE Tél. 05 61 62 50 02 N° 31 200 346 0		

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ORL.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

#### **[Création, remont, adjonction]**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Psychiatre des Hôpitaux de France

- Ex Médecin-Chef de pôle :
- Pôle de Santé Mentale et d'Addictologie dans le Calvados
- Ex-Psychiatre à l'institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (I.T.E.P) dans l'Orne
- Ex psychiatre Adultes et Enfants au Centre de Médecine Physique et Réadaptation(C.M.P.R) dans l'Orne
- Ancien membre du réseau de l'obésité dans l'Orne

طبيب متخصص في الأمراض النفسية والعقلية لدى المستشفيات الفرنسية

طبيب رئيس قطب سابق:

قطب الأمراض النفسية والعقلية والإدمان بالكافادوس

طبيب متخصص لدى معهد العلاجات التعليمية والتربوية بلورن (المحيض)

طبيب متخصص لدى معهد الترويضي للكبار والأطفال

Casablanca, le : 01/03/2022

Dr. Tarik BENJELLOUN  
Psychiatre  
16 Bis Rés. Essouror My Youssef Hassan 1<sup>er</sup>  
Tél: 05 22 22 50 10 GSM 0561 08 93 17

MR Farki Abdelaziz

Terahithe 4 Young

✓ ✓ ✓

**PHARMACIE SAINT-AUBIN**  
**M. CHARPIN - S. GAIDON**  
52, rue de la Colombette

**01 MARS 2022**

31000 TOULOUSE  
Tél. 05 61 62 50 02  
N° 31 200 346 0

Dr. Tarik BENJELLOUN  
Psychiatre  
16 Bis Rés. Essouror My Youssef Hassan 1<sup>er</sup>  
Tél: 05 22 22 50 10 GSM 0561 08 93 17

**PHARMACIE SAINT-AUBIN**  
**M. CHARPIN - S. GAIDON**  
52, rue de la Colombette

**02 MARS 2022**

31000 TOULOUSE  
Tél. 05 61 62 50 02  
N° 31 200 346 0

PHARMACIE ST AUBIN  
MME GAIDON - CHARPIN  
52 rue de la Colombette

31000 TOULOUSE  
Tel: 0561625002  
N° SIRET: 39927307700012  
Code NAF: 4773z - FR96399273077  
FRANCE

Désignation	Code	Qté	PU	Montant
Vente Directe	TVA		TTC	TTC
3400933727369 TERALITHE 400 LP 60CP	4	2	7,79	15,58
	Total		TTC	15,58
	A Payer			15,58

**TOTAL A PAYER :** 15,58 (102,20F)  
Montant HT : 15,26

Code	TVA	Taux	HT	TVA	TTC
	4	2,10	15,260	0,320	15,58

Espèces : 20,00  
Rendu monnaie : 4,42

Le 01/03/2022 à 13h11 Op. : G MARINE

Montants exprimés en Euros

A BIENTOT  
MERCI POUR VOTRE VISITE

Ticket 206132/940386 B17/0106-R2  
126/ /1/FACTURATION/TICKET/2/N/AARF/AAQM  
/2.13.1.2.R17-217/1

PHARMACIE ST AUBIN  
MME GAIDON - CHARPIN  
52 rue de la Colombette

31000 TOULOUSE  
Tel: 0561625002  
N° SIRET: 39927307700012  
Code NAF: 4773z - FR96399273077  
FRANCE

Désignation	Code TVA	Qté	PU TTC	Montant TTC
Vente Directe				
3400933727369 TERALITHE 400 LP 60CP	4	1	7,79	7,79
	Total TTC			7,79
	A Payer			7,79

TOTAL A PAYER : 7,79 (51,10F)  
Montant HT : 7,63

Code TVA	Taux	HT	TVA	TTC
4	2,10	7,630	0,160	7,79

Espèces : 20,00  
Rendu monnaie : 12,21

Le 02/03/2022 à 11h45 Op. : B LEA B

Montants exprimés en Euros

A BIENTOT  
MERCI POUR VOTRE VISITE

Ticket 206303/940627 B17/0106-R2

124/ /1/FACTURATION/TICKET/2/N/AAMF/AARR  
/2.13.1.2.R17-217/1